

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



La famille disloquée

La famille – mariage, génération, filiation, adoption – se voit soumise à des rafales ininterrompues de chambardements qui s'enchaînent, se croisent ou se heurtent en tous sens. Les institutions et les usages qui la soutenaient, les principes qui la fondaient, et qu'on croyait éternels, sont remis en cause à un rythme accéléré par la technique, la philosophie et les idéologies, parfois la religion. L'horizon se brouille, tout se défait et se confond.

La pilule anticonceptionnelle a desserré le lien étroit entre la sexualité et la procréation, autrement dit entre le mariage et la famille. La procréation médicalement assistée, l'amniocentèse, le diagnostic préimplantatoire, le décryptage du génome et tant d'autres nouveautés scientifiques, notamment chirurgicales, fournissent à l'humanité une apparente maîtrise du corps et de la sexualité.

La notion de chef de famille est devenue discriminatoire. D'abord ce chef, non élu, est toujours un homme. Ensuite, le caractère hiérarchique de la communauté contredit directement l'exigence d'égalité. D'ailleurs, chef ou pas chef, la famille est de soi discriminante, excluant ceux qui n'en sont pas, incarnant

et enseignant aux nouvelles générations les rapports de pouvoir aliénants qui subordonnent la femme à l'homme et les enfants à leurs parents.

Le divorce apparaît comme un simple changement de statut: le conjoint devient un «ex», voilà tout (*nous sommes partis en vacances avec nos ex...*). L'avortement n'est plus un crime, ni même un malheur, juste un droit de l'homme et un symbole de la liberté des femmes.

Quant à la notion de nature humaine, c'est un moyen de domination sociale qui nie la complexité du réel et inspire mille généralisations abusives. En réalité, tout est culture, au point que, pour certains théoriciens féministes, même les différences biologiques entre les sexes sont des faits culturels, c'est-à-dire acquis et modifiables.

Et le progrès ne cesse pas de progresser. Ce qui était ouverture hier est normalité aujourd'hui et sera nostalgie demain. Ne considérer, par exemple, que les deux sexes masculin et féminin, fût-ce pour revendiquer leur égalité, c'est faire preuve d'une «binarité» primaire, c'est tenir

pour rien les statuts intermédiaires d'hermaphrodite, de transsexuel ou de transgenre, qui sont tout aussi honorables. Proposer à ceux-ci une opération chirurgicale pour les «normaliser» en homme ou en femme est attentatoire à leur personnalité. Le genre est multiple et chaque version en est pleinement légitime.

Avec cette disjonction du genre et du sexe, le corps finit par perdre toute signification. Il n'est plus que le support neutre d'une volonté libre de toute détermination. Dans son ouvrage *La philosophie devenue folle*¹, Jean-François Braunstein en conclut, avec d'autres, que les théories du genre ne sont qu'une nouvelle forme de gnosticisme et de sa haine du corps.

Des discours fantasmatiques laissent entrevoir la suite, à l'exemple des couples à trois (trouilles) et de la «polyparentalité», évoqués par un député à l'Assemblée nationale française. La GPA annonce une nouvelle forme d'esclavage féminin, avec des batteries de mères porteuses pondant à la demande. Quelques savants fous, au Japon, en Chine, en Californie, fabriquent des embryons en mêlant des gènes de porc, de rat ou de singe à des cellules humaines (transgénisme). A l'horizon, le transhumanisme recrée l'homme à l'image de ses délires, promettant de le rendre plus rapide, plus intelligent (?), pourvu de sens plus aigus, échappant au temps, à la maladie et à la mort.

Et le législateur suit. Il suit en traînant les pieds, mais il suit. Il est contraint de le faire, car il s'agit à chaque fois de mettre en œuvre le principe d'égalité. Comment pourrait-il ne pas se plier à un principe qui fonde son propre pouvoir? L'Eglise se plie aussi, pratiquant une sorte de compassion à bas seuil pour les souffrances (parfois réelles) de ceux qui se heurtent aux barrières des usages, des habitudes et des lois. Elle ne veut pas voir qu'en supprimant ces barrières, c'est toute la société qu'on affaiblit en profondeur.

Beaucoup cèdent simplement pour avoir la paix, une paix qu'ils n'auront jamais.

Et, à chaque recul, les autorités, tant politiques que religieuses, proclament virilement: *jusque-là, mais pas plus loin*. Le partenariat enregistré, oui, mais le mariage homosexuel, jamais; le mariage homosexuel, bon, mais pas l'adoption; l'adoption, d'accord, mais pas la «gestation pour autrui» (GPA); la GPA, pourquoi pas, mais jamais le diagnostic préimplantatoire; le diagnostic préimplantatoire, éventuellement, mais jamais l'avortement eugénique, etc.

On avance par cycles. Chaque nouveau droit ouvre sur un nouveau désir, qui se transforme en un nouveau besoin, lequel engendre un nouveau droit, et ainsi de suite. Il y a un lien de nécessité entre ces réalités objectivement distinctes. Il découle non de la logique, mais du caractère illimité du désir humain séparé de sa finalité. Ceux qui mettent en lumière cet enchaînement et imaginent les étapes suivantes sont accusés de faire des amalgames, de «peindre le diable sur la muraille», voire de «faire le jeu» de l'extrême-droite et de l'intégrisme religieux.

Illettrisme et novlangue neutralisent, simplifient, raidissent et réorientent la langue française. Certains mots sont frappés d'interdit, on nous impose des tournures épicènes, des formules mixtes et une orthographe «inclusive».

La famille est attaquée de mille manières, mais on peut en dire autant des autres institutions qui différencient et stabilisent les relations humaines. C'est en ce sens que l'extrême-gauche prône la «convergence des luttes», antisexiste, antiraciste, anticapitaliste, anticolonialiste, antihomophobe, antispéciste, etc. L'objet central de toutes ces luttes, le point de convergence, c'est l'individu, l'individu absolutisé et enfermé dans son absolu, privé de toute référence et de tout critère autres que lui-même, hébété de libertés illimitées.

Olivier Delacrétaz

¹ Grasset, 2018.

Ce qui était ouverture hier est normalité aujourd'hui et sera nostalgie demain.

Chêne-Pâquier et son histoire

Signalons la publication récente d'une plaquette sur la commune vaudoise de Chêne-Pâquier¹. Cette brochure est intéressante et richement illustrée.

L'histoire de la localité commence en 1142, avec les seigneurs de Saint-Martin du Chêne, dont il subsiste une tour carrée (située aujourd'hui sur le territoire de la commune de Molondin).

A l'époque bernoise, on construit à Chêne-Pâquier un temple en forme d'ellipse, sans doute inspiré, voire réalisé, par l'architecte bernois Abraham Dünz, construction achevée en 1667. Cette église est à n'en pas douter l'édifice le plus connu de Chêne-Pâquier, typique d'une architecture protestante où l'assemblée est tournée vers la chaire².

Le village comprend aussi une belle cure, édifiée en 1735, dont la restauration la plus récente remonte selon nos sources à 1977³.

L'histoire des collèges de Chêne-Pâquier est révélatrice de l'évolution de l'école vaudoise: l'ancien collège du village, construit en 1818, a été démoli en 1957. Le nouveau collège, édifié en 1949, n'abrite plus de classes, mais il est occupé désormais par l'administration communale. Les enfants de Chêne-Pâquier sont pris en charge dans le cadre d'une organisation régionale, gérée par une association intercommunale, celle d'Yvonnand et environs.

La population du village a passablement évolué au fil du temps: 138 habitants en 1803, 207 en 1860, 103 en 1980 et 141 en 2018. Au début du XIX^e siècle, la grande majorité des gens travaillaient sur place. Deux siècles plus tard, la plupart des gens travaillent à l'extérieur de la localité.

D'une surface de plus de 200 hectares, la commune de Chêne-Pâquier compte 71% de terres agricoles et 25% de surfaces boisées. Le solde de 4% abrite surtout les constructions et les infrastructures.

Relevons pour terminer que la plaquette sur Chêne-Pâquier ne fait, sauf erreur de notre part, aucune allusion à une fusion de la commune avec une ou plusieurs de ses voisines!

A. Rochat

¹ *Chêne-Pâquier à la lumière de son passé*, textes de MM. Jean-Marc Veya et André Durussel, préface de M. Guy-Cyrille Jaquier, syndic, à commander à la commune de Chêne-Pâquier (info@chene-paquier.ch). On peut aussi consulter le site internet de la commune, à la rubrique «village».

² Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne 1988 (BHV 89), pp. 115 à 118.

³ Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises. Histoire architecturale, 1536-1845*, Lausanne 1987 (BHV 84), pp. 135 à 138).

Programme des Entretiens du mercredi

Le programme des Entretiens du mercredi se poursuit et nous nous réjouissons de vous y retrouver!

Prochains rendez-vous:

30 octobre: Présentation de l'œuvre *Que la Suisse demeure*, avec Mme Anne Lucken.

6 novembre: La science du changement climatique, avec Jean-Christophe de Mestral.

13 novembre: La transparence du financement de la vie politique, avec Pierre-Gabriel Bieri.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Il faut réformer la péréquation intercommunale

La Cour des comptes a rendu à début octobre un audit assez acablant sur la péréquation intercommunale. Nous ne traiterons pas ici de la totalité de ce rapport, encore moins de la péréquation intercommunale sous tous ses aspects, et cela pour deux bonnes raisons. Premièrement, le système est si compliqué qu'il faudrait deux pages de ce journal pour le décrire et le commenter, ce qui laisserait assurément le lecteur. Secondement, pour exposer les règles de la péréquation dans tous leurs détails, l'auteur de l'article devrait être certain de les comprendre entièrement... Mais l'audit est assez riche de constats souvent importants pour qu'on puisse en tirer d'utiles réflexions.

La première touche précisément à la complexité du système. Il semble que seule une poignée d'initiés s'y retrouve; les communes sont donc souvent perplexes devant les résultats qui leur sont imposés, d'autant plus que le calcul dépend en partie de données inconnues au moment de l'élaboration de leur budget. Cette obscurité et cette imprévisibilité sont malsaines. On devrait pouvoir y remédier par une simplification des

mécanismes, dont la Cour des comptes esquisse les contours. Cela faciliterait aussi la gouvernance du système, dont l'audit révèle qu'elle est très déficiente (défaut de directives pourtant annoncées, de contrôles, d'évaluation).

Il en résulte une deuxième critique: des règles à la fois complexes et imprécises se prêtent à des interprétations que les communes font chacune à sa manière, si bien qu'elles se livrent, comme écrit pudiquement la Cour, à de «l'optimisation péréquative». Il y a même des cas – c'est nous qui le disons – où «l'optimisation» pourrait paraître frauduleuse.

Le régime actuel repose sur plusieurs éléments, notamment:

- le potentiel fiscal des communes, mesuré au rendement du point d'impôt, pour aider les communes dont ce potentiel est faible; autrement dit, on aide celles dont les contribuables sont en moyenne peu aisés;
- l'effort fiscal des communes, mesuré à leur coefficient d'impôt; on ne devrait pas soutenir celles qui conservent une fiscalité trop légère; aide-toi, la péréquation t'aidera;

– le chiffre de la population, afin de favoriser les communes peuplées, notamment les «communes-centres» supposées assumer des charges régionales;

– les «dépenses thématiques» en matière de transports et de forêts, pour tenir compte des cas où elles grèvent particulièrement les comptes communaux;

– la «facture sociale», répartie de manière à accentuer la péréquation;

– la «facture policière», répartie dans le même esprit.

C'est le premier de ces éléments qui devrait, en bonne logique, être déterminant, le but étant de soulager les communes qui ont peu de moyens parce que leurs contribuables n'en ont pas beaucoup non plus. Or ce premier critère de redistribution ne fonde qu'une part minime des sommes totales utilisées pour la péréquation: 109 millions sur 1'501 millions en 2017. C'est paradoxal.

On peut même se demander si c'est juridiquement correct, la Cour des comptes étant d'ailleurs muette à ce sujet. En effet, la Constitution, à son article 168 alinéa 2, dispose que «la péréquation financière atténue les inégalités de charge fiscale consécutives aux différences de capacité contributive entre les communes». Aucun autre critère de redistribution n'est cité. Le système légal actuel déborde donc monstrueusement de sa base constitutionnelle. Est-ce conforme au droit, la même Constitution précisant à son article 7 que «toute activité étatique respecte le droit supérieur»?

Si la péréquation constitutionnellement légitime reste marginale, celle qui résulte de la part communale à la facture sociale devient gigantesque au fil des années. Elle a doublé en douze ans (sans inflation!), alors même que des allègements substantiels de cette part communale ont été consentis à deux

reprises. Elle monte à 770 millions en 2017, soit la moitié de la masse totale dévolue à la péréquation. On ne corrigera pas les excès de l'ère maillardo-brouillienne si le PLR ne se ressaisit pas.

L'audit examine particulièrement la péréquation réalisée sur la base des «dépenses thématiques». L'idée d'utiliser ce critère avait de quoi séduire: certaines communes, souvent parmi les plus petites, ont de très longues routes à entretenir, des transports scolaires à organiser sur de grandes distances, des forêts dont l'exploitation, de nos jours, coûte parfois plus qu'elle ne rapporte. Mais cela pose de redoutables problèmes méthodologiques (définition des besoins, calcul des dépenses nettes, effet de l'aide sur la politique communale en ces matières) qui ne sont pas maîtrisés. Et cela pour un résultat péréquatif minime, noyé dans le flux torrentiel de la facture sociale. La Cour des comptes propose donc d'abandonner ce critère de redistribution. Elle suggère aussi de séparer le problème des «communes-centres» de la péréquation proprement dite.

Une nouvelle conception de cette usine à gaz est à l'étude. Une journée de réflexion, à fin 2018, a permis de poser quelques jalons, grâce notamment au professeur neuchâtelois Claude Jeanraud dont certaines idées trouvent un écho dans l'audit. La Cour des comptes apporte maintenant une contribution notable à la refonte envisagée, dans une perspective qui nous semble judicieusement orientée. Il faudrait probablement aller plus loin encore, en recentrant la péréquation sur sa raison d'être et sur sa base constitutionnelle: l'inégalité du potentiel financier des communes, mesuré selon la capacité contributive de ses contribuables et tenant compte en outre des revenus nets du patrimoine (immeubles, services industriels, etc.). Bon courage aux réformateurs!

Jean-François Cavin

Les Jardins suspendus de Jean-Louis Kuffer

Qu'est-ce qui nous attire vers un livre? Un titre, la réputation de l'auteur, la page de couverture, un conseil d'ami, l'odeur des pages, l'instinct... On peut aussi se livrer à la perspicacité de lecteurs de confiance, qui jouent le rôle de guides providentiels. Les meilleurs d'entre eux ont une vision partielle, passionnée, qui heurtent parfois nos propres goûts. On peut citer Kléber Haedens, injuste et magnifique dans *Une histoire de la littérature française*, ou plus récemment Charles Dantzig qui fait visiter, avec panache et préjugés décomplexés, les lettres française et mondiale dans deux appétissants *Dictionnaires égoïstes*. Kuffer lui-même rappelle à notre attention le génial John Cowper Powys en «druide bienveillant» dans ses *Plaisirs de la littérature*.

Jean-Louis Kuffer fait donc partie de ces éveilleurs qui font regretter de ne pas avoir assez d'années devant soi pour dévorer la littérature universelle. Pendant un demi-siècle, il a été ce guide précieux dans diverses publications. Un choix de ses chroniques et de rencontres avec des écrivains composent *Les Jardins suspendus*, édité par Pierre-Guillaume de Roux. Jean-Louis Kuffer ne parle que de ce qu'il aime. Ces exercices d'admiration se présentent comme une lente et longue promenade à travers les rayons de sa bibliothèque. Mais il y a aussi en préambule des réflexions sur la lecture et l'écriture, sur le métier de critique. «Ecrire m'est devenu aussi vital que respirer, mais écrire sans vivre ou sans lire, qui renvoie à la vie et

à l'écriture des autres, me semblerait tout à fait vain.» Le court chapitre qui a inspiré le titre du volume est une merveilleuse prose poétique et philosophique: *Le jardin suspendu, vélocipédie toscane, en 1974*: «Je me trouvais ce soir-là dans la lumière accordée de Cortone, et de ce balcon je voyais le monde, et je me disais que tout était bien. [...] Je ne voyais alors que la face claire du monde, j'absorbais et j'étais absorbé.» Dans cette page, il n'est question ni de livres ni d'écriture, mais du simple bonheur d'être au monde, exprimé avec ce lyrisme sans grandiloquence qui imprègne le style toujours distingué de son auteur.

L'essentiel des *Jardins suspendus* est consacré à des auteurs de la seconde moitié du XX^e siècle, sans distinction de langue, de nationalité, d'opinion politique. Ainsi se côtoient, dans la même admiration, le fasciste Rebatet et l'antifasciste Imre Kertész. Le génie des titres des chapitres et déjà une invitation à les lire: Alexandre Vialatte est qualifié de «rebouteux miraculeux», Marcel Aymé de «sage aux yeux mi-clos», Yves Bonnefoy de «sourcier de parole». «Le fleuve et la mer» annonce une grande œuvre: celle d'Amos Oz.

Les lettres romandes sont représentées par des analyses à la fois bienveillantes et suffisamment distancées, où se rencontrent Cingria, Amiel, Jaccottet, Haldas, Barilier, et bien sûr Ramuz, Chessex et Chappaz. Ce dernier donne lieu à une critique pointue de l'orgueil suranné des milieux littéraires parisiens, incapables de concevoir qu'on écrit aussi en français en Algérie, au Québec, à Genève. Edmonde Charles-Roux se fait étriller pour avoir déclaré sur les ondes de la radio romande «sur le ton de la marquise en tournée dans les colonies: "Et vous savez que Chappâze écrit un très joli français!"»

Jean-Blaise Rochat

Jean-Louis Kuffer, *Les Jardins suspendus*, Paris, Pierre-Guillaume de Roux, 2018, 416 p.

Gros chiffres

Le 24 septembre dernier, l'Etat de Vaud a publié dans la *Feuille des avis officiels* (FAO) certaines statistiques relatives à la santé des Vaudois. Nous avons appris que, bien que la population déclare en nette majorité (soit à 85%) se sentir en bonne ou très bonne santé, trois Vaudois sur dix seraient en surpoids et plus d'un sur dix serait obèse. La part des personnes obèses aurait presque doublé en quinze ans.

Le Pays de Vaud se distinguerait en outre par une consommation d'alcool à risque plus répandue. 21% des Vaudois déclarent être touchés par une «ivresse ponctuelle», contre 16% en moyenne fédérale. Le communiqué précise que cette consommation d'alcool à risque se fait, dans le Canton, «à l'image d'autres cantons romands». La FAO ne va cependant pas plus loin dans la dénonciation de nos confédérés. On veut des noms!

Certaines conclusions peuvent être tirées de ces chiffres. On constatera en premier lieu avec bonheur que 84% des Vaudois se déclarent heureux. Les 21% de ponctuellement ivres sont-ils majoritairement malheureux? Le communiqué ne le dit pas. Une piste de réflexion serait d'étayer ces chiffres avec ceux de l'Office des vins vaudois. Sans doute

arrivera-t-on à la conclusion que la principale source de déprime des Vaudois réside dans la consommation, généralement à risque, de vins étrangers.

Enfin, on ne peut s'empêcher de relever une troublante corrélation. En 2017, la population active résidente s'élevait à 419'055 personnes travaillant au moins une heure par semaine. En juin 2018, l'effectif du personnel de l'administration cantonale, UNIL et CHUV compris, était de 37'116 fonctionnaires. Soit un peu moins de 10% de la population active résidente, et assurément plus que 10% si l'on retranche de la population active résidente les personnes travaillant à des taux partiels très bas, peu courants dans l'administration.

On attendra de l'Etat qu'il déplore avec la même fermeté la prise de poids des Vaudois que le grossissement de son administration. Aux dernières nouvelles, son personnel devrait connaître en 2020 un taux de croissance de 1,6%, supérieur de 0,1% au taux de croissance économique attendu pour la même année. Sur ces 276 nouveaux postes, 6,3 seront consacrés à l'environnement et au climat. Mais combien à la promotion des vins vaudois?

Félicien Monnier

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Les déductions fiscales ne profitent qu'à ceux qui paient des impôts

Le Parlement fédéral, dans les derniers jours de la législature, a adopté une modification de l'impôt fédéral direct (IFD) en faveur des parents: d'une part les déductions du revenu imposable par enfant passeront de CHF 6'500 à CHF 10'000 par an; d'autre part les familles dont les enfants sont «pris en charge par des tiers» pourront déduire un montant complémentaire passant de CHF 10'000 à CHF 25'000 par an et par enfant. Ainsi une famille avec un ou deux revenus ascendant à CHF 120'000 au total ne paiera l'IFD non sur ce montant, mais sur un revenu fiscal de CHF 50'000 s'il a deux enfants en garderie. Au lieu de payer un impôt fédéral de CHF 3'187 sans déduction, il paiera CHF 217.

Comme le barème de l'IFD est fortement progressif (entre 0,77% ou CHF 25 pour CHF 17'800 de revenu annuel, jusqu'à 11,5%) et qu'il est très similaire pour une personne seule ou pour un couple marié, les époux avec deux revenus sont fortement pénalisés. Par exemple, des concubins avec un salaire de CHF 80'000 et un autre de CHF 40'000 paieront CHF 1'759, alors que des époux dans la même situation paieront près du double. Cette injustice reconnue par le Tribunal fédéral (TF) depuis 1984 n'a toujours pas été corrigée par le législateur fédéral. Suite à l'annulation par le TF l'année dernière du vote de 2016 sur l'initiative populaire «Non à la pénalisation du mariage», divers projets de révision sont en discussion. Cependant, faute de consensus sur le modèle à appliquer, les choses traînent depuis trente-cinq ans...

Cette discrimination des couples mariés est particulièrement forte pour les couples avec enfants à deux revenus. Une étude de 2009¹ montre qu'après déduction des impôts et des frais de crèche, le revenu disponible complémentaire

apporté par le second salaire n'est que de 20% environ si les deux époux travaillent 5 jours par semaine. Quel que soit le temps de travail du second conjoint, avec une répartition de revenus de 150'000 et 60'000, le couple a moins de revenus disponibles que si seul le premier conjoint travaillait.

En pratique, et malgré toutes les déclarations d'intention de nos politiciens, l'impôt fédéral incite donc les femmes à diminuer, voire à arrêter leur activité lucrative, en particulier pour les couples à hauts revenus, au grand dam des entreprises. C'est pour corriger rapidement cet état de fait que le Parlement a décidé de la réforme des déductions pour les familles.

Le parti socialiste suisse, pourtant thuriféraire de l'égalité entre les sexes, a lancé un référendum contre cette réforme qui ne profite qu'à ceux qui paient l'IFD (autrement dit les «riches» en jargon gauchiste). Puisque 40-45% des familles ne paient pas l'IFD, il paraît évident qu'elles ne profiteront pas d'une diminution de cette charge qu'elles n'ont pas. Pour l'autre part (majoritaire) des familles, il est aussi évident que plus elles paient d'impôt, plus l'impact de la réduction de leur revenu fiscal grâce aux déductions (celles-ci identiques pour toutes) sera important.

Puisque les hauts revenus paient la plus grosse partie des impôts, une diminution de la charge fiscale leur profite plus qu'à ceux qui n'en paient pas. De là à parler de cadeau... Comme le parti socialiste n'assume pas de simplement refuser une mesure en faveur des familles, il prétend que cette réforme fiscale pourrait être annulée et que la non-diminution des revenus fiscaux (autrement dit «économie fiscale» en jargon gauchiste) pourrait être utilisée à subventionner chaque enfant. De là à parler de cadeau...

Sur le fond, l'impôt devrait reposer sur un taux général bas et une progressivité restreinte, plutôt que sur une multitude de déductions et exceptions. La multiplication des déductions fiscales complique le système jusqu'à le rendre illisible. Le prélèvement des impôts n'a pas pour finalité de réaliser des buts politiques, mais de donner à l'Etat les moyens de les réaliser.

La modification des déductions pour les enfants et pour la garde par des tiers ne nous paraît donc pas idéale. Nous estimons que, plutôt que d'alourdir le

régime de l'IFD par une correction supplémentaire, il serait préférable de supprimer cet impôt toujours conçu comme provisoire... depuis près de huitante ans. Cependant, vue comme un correctif applicable rapidement en attendant une révision plus importante de l'IFD, cette modification fiscale mérite d'être soutenue.

Olivier Klunge

¹ Conférence romande des bureaux de l'égalité, *Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte.*

Co-direction ?

Diverses entreprises s'essayaient au système de la direction bicéphale (qu'on doit bien sûr désigner d'un terme anglais: *topsharing*, le partage au sommet). Le mensuel *PME Magazine* y consacre un article dans son numéro d'octobre; on y voit que cette formule tente certaines sociétés, en nombre à vrai dire très limité, mais de toutes tailles, de la maison familiale ou du duo d'amis qui se lance dans l'aventure économique jusqu'à des entreprises de plusieurs centaines de personnes, et même la *Deutsche Bank* pendant quelque temps (mais ça n'a pas duré).

C'est un peu dans l'air du temps. Celui d'une société «fluide» qui répugne à définir clairement les fonctions et à personnaliser le pouvoir. D'une société où le mélange des genres a la cote, le binôme femme-homme élargissant l'éventail des compétences et des sensibilités. D'une société qui refuse l'aliénation par le travail, certains dirigeants désirant éviter la surcharge professionnelle pour mieux se consacrer à la famille ou aux loisirs, grâce à la répartition des responsabilités directoriales. C'est peut-être aussi un mode d'organisation qui, dans une économie où l'éclatement des méthodes et la diversification des marchés rend malaisée la maîtrise complète des affaires, permet de mieux embrasser les problèmes à la faveur des compétences complémentaires d'un duo patronal.

Le procédé n'est certes pas tout à fait nouveau. Il y a d'abord le cas, fréquent dans les petites entreprises, où mari et femme mènent l'affaire ensemble; mais l'union conjugale assure (on l'espère du moins) une bonne communauté de vues. On connaît aussi nombre de maisons familiales qui, au départ du père fondateur, sont reprises par deux frères, ou une sœur et un frère; souvent l'un s'occupe de la partie technique et l'autre de la partie commerciale et administrative; si la fratrie est unie par la solidarité familiale, cela peut marcher; mais l'observation de ces cas montre que, bien des fois, l'un des deux devient le vrai patron.

Il convient en effet de distinguer les questions. Il y a d'abord celle de la répartition des responsabilités sectorielles de conduite entre plusieurs personnes. Dès qu'une entreprise atteint une certaine taille et une certaine complexité, il s'impose de l'articuler en départements qui ont chacun leur chef; le conseil de direction groupe tous ces dirigeants, mais cela n'exclut nullement qu'un directeur général conduise l'ensemble – il faut d'ailleurs quelqu'un pour présider le collège.

Il y a ensuite celle du conseil dont peut ou doit s'entourer le patron. Celui-ci

trouvera, pour les décisions d'ensemble qui lui appartiennent, un appui bienvenu auprès des membres de la direction, qui ne se cantonnent pas nécessairement aux affaires de leur département. Dans ce conseil, la diversité des savoirs, des contacts extérieurs, des tempéraments nourrit précieusement le débat et renforce les bases de la décision finale. Le conseil fonctionne d'autant mieux que ses membres sont animés par une certaine amitié mutuelle, et non par un esprit de compétition malsain qui vient de faire des ravages à la tête d'une grande banque; cela suppose que le rôle légitime du patron soit reconnu de tous.

Ce qui nous amène au troisième aspect du problème. L'unité de direction doit être assurée. Une entreprise n'est pas une collectivité stationnaire dans un environnement statique. Elle est en mouvement perpétuel, pour adapter sa production, conquérir un nouveau marché, avancer dans l'innovation, résister à la concurrence, faire face aux caprices de la conjoncture. Il faut que le personnel, et les actionnaires s'il y en a, et peut-être la clientèle voire le public, sachent où elle va. La direction doit opérer la synthèse de tous les éléments humains, techniques, commerciaux, socio-économiques déterminants pour tracer la feuille de route.

L'article de *PME Magazine*, d'ailleurs prudent dans son exposé, sacrifie à la mode dans sa conclusion: *Le monde professionnel est en pleine ébullition. L'ère est à la collaboration, à la gestion par projets. On tente par tous les moyens d'abolir la hiérarchie. Dans cette révolution, les entreprises ont-elles toujours besoin d'un capitaine pour leur montrer le nord? A son échelle, le topsharing préfigure un monde professionnel où le pouvoir s'exerce collectivement.*

Sans oublier les bienfaits de la collégialité au sein d'un conseil de direction bien conçu, sans sous-estimer les exigences de mobilité du monde économique actuel et les risques de sclérose d'une direction autocratique, sans exclure des réussites occasionnelles de co-direction, nous pensons tout de même que la présence d'un patron à la tête de l'entreprise, bien identifié et assumant le poids de la responsabilité finale, garantit au mieux la convergence des efforts, l'unité d'intention, de volonté et d'action, la cohésion de l'ensemble. Elle incarne d'ailleurs un pouvoir qui ne doit pas rester anonyme ou diffus pour reposer sur la confiance.

Les bienfaits du pouvoir personnel ne se limitent d'ailleurs pas au domaine de l'économie d'entreprise.

J.-F. C.

Occident express 42

A Belgrade, en général, on ne se sent pas vraiment concerné par ce qui advient d'un emballage de sandwich une fois qu'il s'est envolé par la fenêtre de la voiture. On chauffe encore au bois, ou au charbon. Le tri des ordures n'est encore qu'un sport d'élite, pratiqué par les segments les plus éduqués – on dit conscientisés aujourd'hui – de la population. Pour le reste, le tapis roulant de la nature s'en charge, comme par magie. La scintillante propreté des trottoirs suisses ou allemands, les décharges publiques qui ressemblent de plus en plus à des jardins municipaux, tout cela renforce la certitude qu'à l'est du Danube règne l'enfer pollué d'une consommation désordonnée, mais que sur son autre rive, c'est l'Eden, le mariage parfait entre civilisation et nature. Or c'est le printemps. En cette saison, un voyage en voiture de Belgrade à Lausanne se révèle instructif. De Belgrade à Zagreb on parcourt quatre cents kilomètres le long de la Save, à travers la Slavonie. En arrivant dans la capitale croate, il est parfois nécessaire de faire un passage au lavauto: ma plaque d'immatriculation, un soir de mai, était à ce point recouverte de cadavres de moustiques qu'elle en était devenue illisible. Pour les mille kilomètres suivants, vous pouvez être tranquilles. Les millions

de tonnes de pesticides qu'on balance dans les champs de l'UE et de la Suisse vous garantissent une belle économie de lave-vitre. Hors saison, à Belgrade, vous pourrez chercher longtemps des fraises, des artichauts ou même des tomates. Ces absences, on ne les tolère plus dans un supermarché occidental où la notion de saison a été oblitérée. Un coup d'œil aux bennes à ordures suffit pour constater que le gaspillage de nourriture, en Serbie, n'est pas encore dans les mœurs. Et que si les usines de traitement des déchets manquent cruellement, des brigades organisées de Roms parcourent les rues en tous sens, toute l'année, et recyclent le carton, le métal, le verre, l'aluminium ou les habits. On peut être aussi conscientisé qu'on le veut, on peut trier ses ordures avec la dernière énergie, chauffer sa maison à la pompe à chaleur, refuser d'acheter des pommes pas bios ou des jeans fabriqués en Chine. N'est jamais plus propre et moins polluant, au final, que celui qui, par choix ou par nécessité, consomme moins et fonctionne encore largement en-dehors des règles du marché mondialisé. L'écologie, en réalité, est un luxe, le seul peut-être que les riches peuvent envier aux pauvres.

David Laufer

Adaptation, révolution, consentement

Lors du septante-cinquième (camp de Valeyrès...), vers minuit, alors que l'auteur de ces lignes a achevé son premier exposé sur le nihilisme, un ami cher lui lance: *La vie est cool à 90%! D'accord!* Dans le Pays de Vaud, lors d'un camp de la Ligue vaudoise, cette sentence est admissible. Le reste du temps, la vie nous réserve des difficultés que nous surmontons, ou pas.

Religions et sagesse nous apprennent à affronter le mal. Le christianisme nous dit: *Ayez foi en Dieu, aimez-vous les uns les autres, pardonnez à ceux qui vous ont offensé.* Epicuriens et bouddhistes nous incitent à restreindre nos désirs et à écarter de nous les troubles. Les stoïciens nous engagent à supporter les coups du sort, tandis que Nietzsche nous invite à aimer tout ce qui ne nous tue pas et à tirer profit du malheur lui-même. Travailler, prier, chercher le juste milieu, méditer, créer sont d'autres manières de combler nos insuffisances.

Avec *Crime et châtiment*, *L'Idiot* et *Les Frères Karamazov*, le roman *Les Démons* compte parmi les chefs-d'œuvre de Dostoïevski. L'âme de l'écrivain russe essaime dans trente-neuf personnages. Les plus vicieux ont un côté noble et les plus vertueux sont soudain pris de faiblesse.

Nous les rangeons en trois catégories grossières qui se chevauchent parfois.

Rappelons que le livre met en scène des nihilistes vers 1870. Dieu, la foi et le péché obsèdent Dostoïevski. *Les Démons* devait s'inscrire dans un cycle d'une ampleur inouïe, intitulé d'abord *L'Athéisme*, puis *La Vie d'un grand pécheur*.

Certains personnages ne se posent aucune question existentielle. Ils cherchent le moyen de devenir quelqu'un, s'adaptant à leur milieu et se débrouillant pour vivre ou survivre. Les miséreux, comme l'ivrogne Lébiadkine et le bagnard évadé Fedka, sont prêts à voler, tuer et mentir. Les membres des classes supérieures s'assurent une position sociale, tel l'incompétent gouverneur de la province, von Lembke, ramenant tout aux convenances (il croit en Dieu parce que *c'est son devoir de gouverneur*), dont l'épouse Ioulia, entichée d'*idées modernes*, accueille dans son salon des écrivains bien en cour et la racaille locale dans l'espoir de la contenir dans un libéralisme inoffensif. Il importe qu'une grande dame de province ait le salon le plus réputé. Varvara Stavroguine, propriétaire riche, dispute cette position dominante à Ioulia von Lembke. L'adaptation consiste aussi à suivre un chef dont on épouse les idées. Les humiliés de la province l'ont trouvé en la personne du nihiliste Piotr Verkhovenski. Lipoutine, Virguinski et son épouse, Chigaliou, le postier Liamchine, le lieutenant Erkel donnent un sens à leur existence médiocre en s'associant à un complot mondial imaginaire. Deux littérateurs montrent un talent particulier d'adaptation: le vaniteux Karmazinov, grand auteur libéral sur le déclin, séduit par le nihilisme, joue à merveille l'artiste sur le point de *faire ses adieux*, et Stépan Trofimovitch, précepteur, écrivain raté, *pique-assiette* selon ses propres termes, vit aux crochets de Varvara; joueur endetté, il a abandonné son fils Piotr aux soins

d'une de ses tantes, mais quitte avant de mourir son insignifiance polie pour revenir à la foi orthodoxe.

Les «adaptatifs» constituent le gros de la troupe. L'important est d'appartenir à un cercle «novateur», d'«en être».

La seconde catégorie est constituée par les nihilistes. Certains sont désespérés, comme Stavroguine et Kirillov, d'autres luttent au nom d'une utopie floue censée se réaliser dans un avenir indéterminé. Mécontents de leur sort, ils souhaitent détruire les fondements d'une société qu'ils estiment oppressive et injuste. Une étudiante revendicative, un lycéen en pleine révolte adolescente, des officiers subalternes, des séminaristes athées et des fonctionnaires du bas de l'échelle sont les protagonistes du camp rebelle qui rejette les pères, les popes et le tsar.

Deux figures se distinguent.

Stavroguine, aristocrate débauché, élevé par un précepteur libéral (Stépan Trofimovitch), a violé une fille mineure, tué en duel des gens qui ne lui ont rien fait, provoqué divers scandales, épousé une femme boiteuse et folle par défi, *pour voir ce que ça fait*. Beau et fort, il est aimé et craint. Ses dons ne lui servent à rien. Il ne sait comment concilier les forces opposées qui le tiraillent. Aucune cause ne mérite son engagement. Il n'est pas sadique; il ne jouit que de la maîtrise incroyable qu'il exerce sur lui-même. Un homme, son ami Chatov, le gifle; il pourrait le tuer sur-le-champ, mais croisant les poings derrière le dos, il l'épargne. La petite fille qu'il a violée va se suicider de honte; il assiste à la scène, mais ne fait rien pour empêcher cette abomination. Il sait que Chatov va être assassiné par les nihilistes: il le prévient, mais n'intervient pas pour le sauver. Stavroguine est le démon par excellence, orgueilleux et séducteur; incapable d'aimer, il se morfond. Même l'évêque Tikhon auquel il se confesse ne peut le détourner du suicide.

Piotr Verkhovenski, chef des nihilistes, tue Chatov pour souder son groupe. Il rêve de faire le bonheur de l'humanité en la soumettant à une élite dont il sera le chef. Homme d'action tout occupé à trouver les moyens d'acquérir le pouvoir, il n'a pas vraiment d'idéal. La lutte et les intrigues prennent tout son temps. Un utopisme affiché dissimule son seul centre d'intérêt: lui-même.

Stavroguine et Verkhovenski ne sont pas des méchants absolus, mais aussi des victimes, notamment de l'indifférence paternelle et du désordre spirituel. Stavroguine est attiré par les êtres qui lui témoignent de l'amitié ou de l'amour, sans pouvoir les aimer en retour: Chatov par exemple, ou Dacha, la sœur de celui-ci, et aussi la belle amazone Lisa. Il entretient son épouse légitime Maria, la boiteuse. Verkhovenski ressent le besoin de servir plus grand que lui, il adore Stavroguine dont il veut faire le nouveau tsar, mais l'aristocrate décline l'offre.

L'ingénieur athée Kirillov, qui se suicidera pour prouver qu'un homme n'ayant pas peur de la mort est comme un dieu, raconte dans un moment d'extase les cinq minutes de joie pascalienne qu'il lui est arrivé d'éprouver.

La dernière catégorie comprend les personnages en qui Dostoïevski fait agir les forces bienfaisantes, ceux qui peuvent

rendre ce qu'ils ont reçu. Ils sont plus sereins et confiants, désireux de servir et d'aimer. Ils consentent au monde tel qu'il est, ne se révoltent pas contre Dieu, le tsar et la terre russe. Le plus souvent, il s'agit de femmes. Sofia, la colporteuse de bibles, prend soin du maladroit Stépan Trofimovitch, perdu dans la vaste campagne où il marche au hasard pour rompre avec son passé. La Virguinskaïa, sage-femme athée, exerce son métier avec compétence et assiste même au baptême des enfants qu'elle a aidés à venir au monde. La belle et douce Dacha, fille adoptive de Varvara Petrovna, accepterait d'épouser Stépan Trofimovitch, par reconnaissance pour Varvara. Ensuite, elle se propose de devenir la garde-malade de Stavroguine en train de sombrer. Varvara Petrovna, maîtresse femme, dominatrice, se montre bienveillante pour son entourage. Elle fait tout son possible pour retrouver et sauver son *pique-assiette* amoureux, Stépan, tombé malade durant sa fugue. Même Maria, la boiteuse folle, adoratrice de la Terre-mère, a des éclairs de lucidité, comprenant que son époux Stavroguine est un imposteur.

Les hommes ne sont pas tous des démons, notamment Chatov, émerveillé

par le mystère de la naissance de son fils. Chatov, passé de l'anarchie à l'orthodoxie slavophile (comme Dostoïevski lui-même à une époque de sa vie), est le seul à s'opposer aux nihilistes, à affronter son ami Stavroguine, à s'en prendre à lui physiquement. D'autres personnages masculins se distinguent par leur esprit de service et de sacrifice, comme l'officier d'artillerie Mavriki (Maurice), chevalier servant de Lisa qui lui préfère Stavroguine.

Chez Dostoïevski, la vérité inspire des religieux comme le starets Zosime (*Les Frères Karamazov*) ou l'évêque Tikhon, mais aussi le peuple du bas de l'échelle. L'acceptation est une vertu terrienne, celle des moujiks. Alexeï Iégorovitch, fidèle serviteur de la famille Stavroguine, avertit son maître: *Dieu vous bénisse, monsieur, mais seulement pour entreprendre des choses louables; Fedka, le bagnard meurtrier et pillleur d'icônes, remet Verkhovenski à sa place: Le premier assassin, c'est toi. Et tu sais ce que tu mérites, avec rien que ce seul point, que, débauché comme t'es, tu crois plus à Dieu lui-même, le Créateur Véritable? T'es rien qu'un idolâtre!* Et il le frappe au visage.

S'adapter pour survivre; refuser le réel et tomber dans le néant de l'utopie; consentir au monde et aimer le Christ: voilà trois chemins qu'il nous est loisible d'emprunter.

Jacques Perrin

LA TRANSPARENCE
NON MERCI



Moins de transparence !

Dimanche soir dernier, la télévision nous a offert le spectacle d'une population déboussolée et versatile, se laissant facilement effrayer par les discours anxigènes de candidats beaux parleurs, et ainsi prête à lâcher ses représentants traditionnels pour élire le premier pingouin venu.

LE COIN DU RONCHON

Pour lever toute ambiguïté, nous précisons que nous parlons ici du film *Le Retour de Batman*, qui était diffusé sur la chaîne TCM Cinéma.

La Nation, elle aussi, est prête à toutes les compromissions pour séduire son lectorat – à défaut de son électoral. Aujourd'hui, nous allons tenter d'appliquer une recette éprouvée et largement pratiquée sur les réseaux sociaux: quel que soit le sujet, il suffit de quelques mignons petits chats pour capter immédiatement l'attention du public.

C'est donc une histoire de matous qui a récemment retenu notre attention dans le quotidien *24 heures*. Dans le cadre d'un «projet collaboratif» entre l'Université, les Jardins botaniques cantonaux et la Ville de Lausanne, *Plume* a été équipée d'une balise GPS qui a méthodiquement cartographié ses déplacements. Résultat: un inextricable gribouillis rouge sur un plan de ville. But de l'opération: «montrer l'impact de nos minous sur la biodiversité et donner des conseils aux maîtres pour limiter la casse».

Limiter la casse? Oui, car ces braves bêtes, contrairement aux électeurs hévétiques, n'ont pas encore été sensibilisées à l'écologie, aux droits des (autres) animaux, aux vertus du véganisme et aux dangers d'une consommation excessive de viande. Une ONG aurait, paraît-il, classé le chat «parmi les espèces les plus invasives du monde». Et la suite de l'article fait froid dans le dos puisqu'on y lit que les chats bouffent entre 100'000 et 300'000 «individus» par mois! Les autorités avaient-elles conscience – avant la géolocalisation de *Plume* – qu'un matou en vadrouille est encore plus dangereux qu'un tyranosaure dans *Jurassic Park*?

Et où va-t-on si les animaux se permettent de ne pas respecter la nature telle que l'homme la conçoit?

Heureusement, les histoires d'animaux sont toujours arrangées de manière à se terminer sur une note positive. D'abord, la lecture complète de l'article nous amène à penser que les «individus» dévorés par les félins ne sont que de *petites bestioles*. Ça chagrine les amis des bêtes, mais ça rassure les *grosses bestioles* que nous sommes. Ensuite, même pour les *petites bestioles*, la dangerosité du chat est relativisée, pour ne pas dire *banalisée* par les experts. Ainsi, une étude américaine permet indirectement d'affirmer qu'en Suisse environ 140'000 oiseaux s'écrasent chaque mois sur des vitres, ce qui permet aux défenseurs des matous de jubiler: «C'est autant que sous les griffes des chats.»

Et les oiseaux dans tout cela? Entre «Attention chat méchant» et «La transparence tue», ils sont mal barrés.